

Fiche pays producteur

L'avocat au Chili

par Eric Imbert

Le Chili est un des acteurs historiques et un des piliers du commerce mondial de l'avocat, avec des exportations de Hass de l'ordre de 150 000 à 160 000 t par saison. Confrontés à une grave crise climatique et à d'importants problèmes de débouchés durant la première partie de la décennie, les professionnels ont su rebondir en se recentrant sur le marché de l'UE-28 et sur le marché local, dans un contexte moins tendu au niveau des ressources hydriques. Fort de cet équilibre retrouvé, le verger a repris le chemin d'une légère croissance, en ciblant les zones les mieux dotées en eau.



© avocadosfromchile.org



VOTRE
SPÉCIALISTE
AVOCATS
DEPUIS PLUS
DE 25 ANS.

Nos ambitions, vous proposer des solutions de mûrissement adaptées à vos besoins. Doté d'une structure aux technologies de pointe, notre savoir-faire dédié au mûr à point, à l'affiné et à tout type de conditionnement, s'appuie essentiellement sur l'expérience de nos équipes.

Nos engagements, vous servir au quotidien dans les origines Afrique du Sud, Brésil, Chili, Colombie, Espagne, Israël, Kenya, Mexique, Pérou, République Dominicaine, Tanzanie, Zimbabwe... en vous assurant une qualité optimale toute l'année.

Notre expertise, une capacité à développer des partenariats, autour de projets de qualité et anticiper ensemble les nouvelles évolutions du marché.

PRODUCTEUR À TRAVERS LE MONDE ET LEADER
DE LA DISTRIBUTION DE L'AVOCAT EN FRANCE.



Avocat – Chili

Localisation

Le Chili dispose d'atouts pour la production de fruits d'exportation grâce aux protections sanitaires naturelles que constituent la mer, la Cordillère des Andes et le désert de l'Atacama. L'avocaterie, qui s'étend sur environ 29 000 ha, se concentre essentiellement dans le centre du pays au climat de type méditerranéen sec, dans les vallées des grands fleuves qui descendent de la Cordillère pour se jeter dans l'océan Pacifique (La Ligua, Petorca, Maipo, Limari, Elqui et surtout Aconcagua). Selon les recensements de 2017 et 2018, les deux tiers des surfaces totales se trouvent dans la Région V (région de Valparaíso), répartis au sein de trois pôles. Celui de la vallée de l'Aconcagua est de loin le plus important. Il concentre à lui seul 25 % des surfaces dans la basse vallée (pôle traditionnel de production de la province de Quillota) et 14 % des surfaces dans la haute vallée (vergers plus récents de la province de San Felipe, développés en exploitant les contreforts de la Cordillère). Les vallées des rivières Petorca et La Ligua, situées plus au Nord, sont aussi des zones de production d'importance avec respectivement 17 % et 14 % des surfaces totales. Néanmoins, ce pôle, où les ressources en eau sont limitées, a perdu beaucoup d'importance. A l'inverse, le troisième pôle de production de la région, la basse vallée du fleuve Maipo, tend à se développer grâce à de meilleures ressources en eau (8 % des surfaces). Le reste du verger se trouve, pour l'essentiel, dans les régions voisines. Les surfaces ont tendance à légèrement régresser dans la région Métropolitaine (15 % surfaces totales), où les zones de culture se concentrent dans la moyenne vallée du fleuve Maipo (zone de Melipilla et Talagante). La baisse est plus vive dans la région IV (région de Coquimbo), qui regroupe 14 % des surfaces totales et où le verger se concentre dans les vallées des fleuves Limari, Choapa et Elqui.



Carte élaborée par FruiTrop-CIRAD

Principales régions de production de l'avocat au Chili (surfaces et part dans le verger national)

Región IV - Coquimbo : 3 983 ha, 14 % (2018)

Región V - Valparaíso : 19 134 ha, 66 % (2017)

Región Metropolitana : 4 494 ha, 16 % (2017)

Región VI - O'Higgins : 1 356 ha, 5 % (2018)

Surfaces totales : 29 118 ha

(source : CIEN 2017-2018)



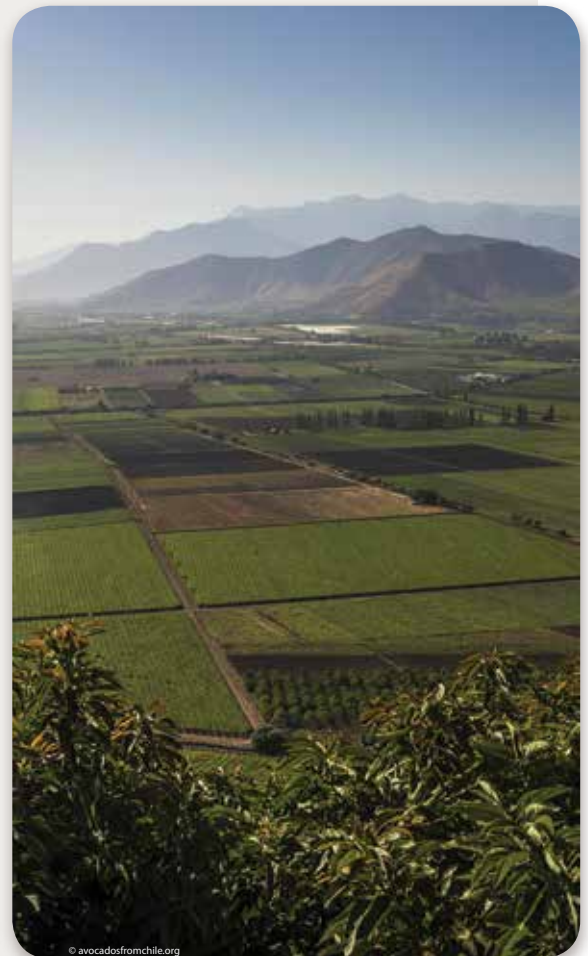
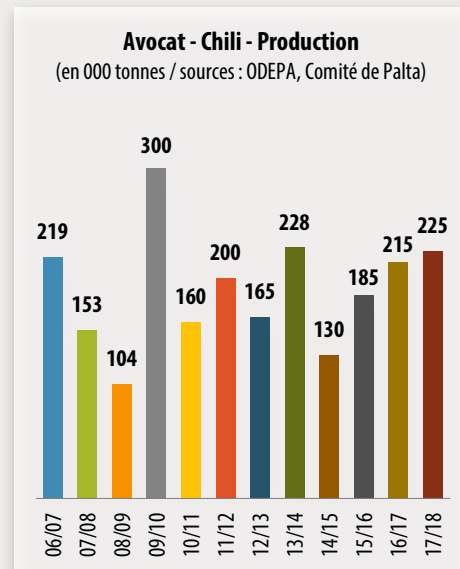
Avocat – Chili

Production

Le travail de promotion, mené conjointement aux États-Unis par le Comité de Palta et le HAB, a permis le décollage de l'industrie chilienne au milieu des années 1990, en développant une activité d'exportation destinée à alimenter l'appétit croissant des consommateurs nord-américains. Le verger des pôles traditionnels de production, principalement situés dans les zones tempérées et proches de la côte des basses vallées des fleuves comme La Ligua, Petorca et surtout Aconcagua, s'est accru. Puis, à partir des années 2000, de nouvelles zones de production ont été mises en place dans les parties plus froides des hautes vallées de ces mêmes fleuves. Ces nouvelles plantations ont souvent été réalisées en colonisant les zones de pentes des premiers contreforts de la Cordillère, moins onéreuses à l'achat et moins exposées au risque de gel, mais aussi plus difficiles à mettre en valeur et à exploiter (coût de production plus élevé, compte tenu notamment d'un besoin en énergie accru par la nécessité de pomper l'eau jusqu'aux terrasses). Ainsi, l'industrie chilienne a progressivement changé d'envergure, la production dépassant 250 000 t et les surfaces 35 000 ha à la fin des années 2000.

L'horizon s'est assombri à partir de cette époque. D'une part, les retours économiques se sont fortement dégradés à la suite de la montée en puissance de la concurrence mexicaine aux États-Unis, dans un contexte de change défavorable. D'autre part, les conditions climatiques sont devenues très défavorables. Les épisodes de gel se sont multipliés dans les zones les plus exposées. Et, surtout, une longue et intense période de sécheresse a durement frappé le pays entre 2007 et 2014. Le verger s'est effondré suite à l'abandon ou à la mise en sommeil par taille radicale de nombreuses plantations, la production tombant entre 160 000 et 200 000 t au début de la décennie 2010.

La situation s'est nettement améliorée depuis 2015-16, le potentiel de production étant revenu à un niveau d'environ 250 000 t lors d'une année normale. La rentabilité a retrouvé un bon niveau grâce au recentrage sur le marché européen et sur le marché local, ainsi qu'à une meilleure maîtrise technique (alternance de production mieux contrôlée, rendements en progression et atteignant en moyenne 10 t/ha). Les disponibilités en main d'œuvre sont aussi plus importantes, avec l'arrivée d'immigrants. Enfin, la contrainte hydrique a été moins prégnante, avec le retour de précipitations plus généreuses. Néanmoins, les disponibilités en eau restent contraignantes, faute d'un nombre suffisant d'infrastructures de rétention. L'utilisation de l'eau pour un usage agricole dans certaines régions a pris les dimensions d'un problème de société, largement médiatisé au niveau national et international. Ainsi, les plantations n'ont repris qu'à un rythme modéré, en ciblant les zones bien dotées en eau (nord de la région VI, sud Maule, zone côtière de la région Métropolitaine où les problèmes de salinité restent néanmoins limitants). La filière est composée d'un nombre élevé de producteurs (2 700, dont 70 % disposent de moins de 5 ha), mais le verger est essentiellement aux mains de structures moyennes à grosses (plus de 300 exploitations de plus de 20 ha, dont 50 de plus de 100 ha). Les problèmes sanitaires sont limités (*Phytophthora*, araignée rouge *Oligonychus yothersi*, trips de l'avocatier *Heliophthrips haemorrhoidalis*).



Avocat – Chili

Calendrier de production et variétés

Introduit en 1949, le Hass représente aujourd'hui plus de 90 % des surfaces totales, après un développement explosif dans les années 1990. Le calendrier de production couvre une large période allant de début août à début avril, grâce à l'hétérogénéité de répartition des plantations en termes de latitude et de distance par rapport à la mer. Les zones situées le plus à l'intérieur des terres sont les plus précoces, les zones côtières étant les plus tardives. Les vols de fruits, qui sont de plus en plus importants, incitent certains producteurs à récolter précocement. Le reste du verger est composé d'une large palette variétale. On trouve principalement de l'Edranol (4 % des surfaces), essentiellement utilisé comme pollinisateur du Hass. La proportion de Fuerte a fortement diminué (2 % des surfaces). Les nombreuses variétés chiliennes, prépondérantes dans les années 1970, sont aujourd'hui très minoritaires et destinées au marché local. La principale d'entre elles, Negra de La Cruz, représenterait à peine plus 1 % des surfaces.

Avocat – Chili – Calendrier de production

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D



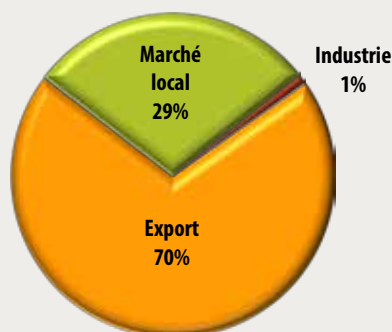
Avocat – Chili – Calendrier détaillé par zone

Zones	Régions	Début de récolte
Zones très précoces	Région IV : Vicuna Région V : Pétorca, San Felipe, Los Andes	juin/juillet
Zones précoces	Région IV : Ovalle Région V : Cabildo	mi-juillet/août
Zones de saison/tardives	Région IV : Illapel Région V : La Ligua, Quillota Région Métropolitaine : Melipilla Région VI : Peumo	fin août
Zones très tardives	Région IV : La Séréna Région V : Santo Domingo	fin octobre

Source : d'après Gardiazabal 2005

Avocat - Chili - Débouchés

(sources professionnelles, Comité de Palta)



Débouchés

L'export, débouché original de la production chilienne, reste largement dominant avec une part de marché d'environ 70 % lors d'une année de production normale. Cependant, le marché local s'est nettement développé depuis le début de la décennie grâce au gros travail de promotion réalisé par le Comité de Palta. Il absorbe aujourd'hui environ 65 000 à 70 000 t par an de fruits chiliens au cours d'une année de production normale et 5 000 à 10 000 t d'avocats de contre-saison importés principalement du Pérou et du Mexique, ce qui porte la consommation annuelle par habitant à plus de 4 kg. En outre, le marché local présente l'avantage d'être facile à travailler et sûr en termes de paiement pour les producteurs. Les volumes destinés à la transformation sont marginaux.

Avocat – Chili

Exportations

Le secteur export s'est construit dans une logique d'alimentation du marché des États-Unis, très tôt travaillé conjointement par le Comité de Palta et l'Association des producteurs californiens au niveau marketing. Les volumes ont décollé de manière exemplaire à la fin des années 1990, passant de moins de 20 000 t en 1997-98 à près de 200 000 t en 2009-10. Cependant, la montée fulgurante de la concurrence mexicaine aux États-Unis et une météorologie très impactante ont changé la donne. Les volumes, en chute libre durant toute la première partie de la décennie 2010 (de 70 000 à 130 000 t par saison), sont remontés entre 150 000 et 160 000 t ces dernières saisons. L'UE, initialement marché de diversification car plus difficile à travailler (atmosphère contrôlée obligatoire pour étendre la durée de vie à 45 jours), est devenue la première destination de l'avocat chilien depuis la campagne 2012-13 (environ 60 % des envois). Le Chili est aujourd'hui le premier fournisseur du marché communautaire durant la saison d'hiver, avec des volumes de l'ordre de 90 000 t ces dernières saisons. Les exportations vers les marchés voisins se sont aussi sensiblement développées (16 000 à 17 000 t par saison, essentiellement destinées à l'Argentine). Les efforts de diversification des marchés se poursuivent et portent notamment sur l'Asie (volumes en croissance de 15 000 t en 2017-18, surtout destinés au marché chinois ouvert en 2014). La qualité des fruits chiliens est reconnue sur les marchés internationaux.

Avocat – Chili Principaux opérateurs

Opérateurs	Parts de marché
PROPAL	34 %
Agricom	15 %
Exp. Santa Cruz	8 %
El Parque ltd	8 %
Cabilfrut	5 %
Baika	5 %
Jorge Schmidt	5 %
Exp. Subsole	5 %
Autres	15 %

Source : ASOEX 2017-18

Le secteur export est concentré, les quatre premiers opérateurs réalisant à eux seuls les trois quarts des volumes. Propal est largement le premier opérateur du pays, suivi par Agricom et, de plus loin, par El Parque et Santa Cruz.

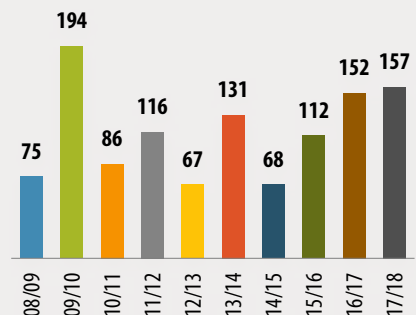


© Guy Biehlmer

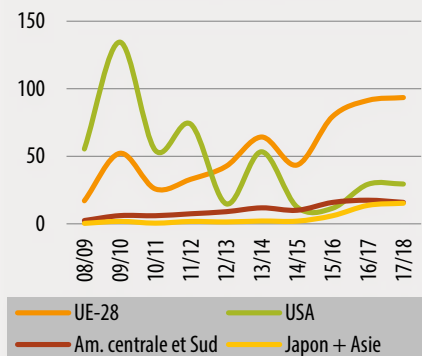
Avocat – Chili – Fret maritime

Marchés	Principales lignes maritimes		Temps de transport	Lignes maritimes
	Port de départ	Port d'arrivée		
USA	Valparaiso	Côte Ouest : Los Angeles, Long Beach, San Diego	20 jours	APL
		Côte Est : New York, Philadelphie	19 jours	CMA-CGM, Hapag Lloyd
Chine	Valparaiso	Shanghai	32-35 jours	Maersk, Hapag Lloyd
UE	Valparaiso	Nord : Rotterdam	24-25 jours	CMA-CGM, Maersk Hapag Lloyd
		Sud : Algeciras	23 jours	

Avocat - Chili - Exportations
(en 000 tonnes / source : ODEPA)



Avocat - Chili - Exportations par destination
(en 000 tonnes / source : ODEPA)



Logistique

La plupart des marchandises sont acheminées par route jusqu'au port de Valparaiso, qui présente l'avantage d'être situé à proximité des zones de production et qui dispose d'un poste d'inspection de l'USDA. L'atmosphère contrôlée est systématiquement utilisée pour les envois vers le Japon et pour environ deux tiers des envois vers l'UE.